

## Une cure thermique « dédiée » pour les malades parkinsoniens

Les ressources thermales complètent les apports des traitements médicamenteux et de la rééducation face aux problématiques multiples que présentent les malades parkinsoniens.

Avec une prévalence de 150/100 000 habitants, la maladie de Parkinson fait le quotidien des consultations des généralistes. D'abord, parce que la maladie est chronique, et ensuite parce qu'elle nécessite, outre une approche spécifique, une prise en charge globale. En effet, elle se caractérise par une symptomatologie motrice, par des troubles cognitifs et psychiques, des perturbations du sommeil et des dysfonctions sexuelles, voire d'incontinence. La qualité de vie des patients est significativement altérée. Les traitements parkinsoniens, chirurgicaux et médicamenteux sont bien souvent complétés par des thérapies alternatives, kinésithérapie, ergothérapie, orthophonie. Selon les recommandations de la HAS, la rééducation occupe une place majeure dans la vie du patient parkinsonien (grade C). La cure thermique s'inscrit, elle aussi, depuis longtemps dans cette démarche, comme complément à l'amélioration de la qualité de vie des malades parkinsoniens. Cependant, les acteurs de ces types de traitements disposent à ce jour d'assez peu de travaux et d'essais de validation de leurs pratiques. Un essai thérapeu-

tique publié en 2003 a cependant été remarqué.

### UN THERMALISME ADAPTÉ AU PLUS PRÈS DES BESOINS

Pendant un séjour thermal, l'accompagnement des patients est optimal. Les professionnels de la station s'adaptent à leur rythme et à leurs besoins. Un programme ciblé leur est ainsi proposé à Ussat-les-Bains, Nérès-les-Bains et Lamalou-les-Bains : gymnastique « sèche » ou adaptée en piscine thermique, sophrologie, ergothérapie ou rééducation orthophonique alternent avec les soins traditionnels de crénothérapie. Par ailleurs, des conseils pour l'adaptation aux tâches du quotidien sont prodigués au travers de conférences ou d'ateliers pratiques. Ces accueils thermaux spécifiques ont montré leur efficacité.

Améliorer la qualité de vie des patients et proposer aussi une alternative médico-économique sont les critères principaux d'une étude d'efficacité effectuée à la station d'Ussat-les-Bains, et dont les résultats (1) sont parus en 2003. Deux groupes de patients, l'un à cure immédiate et l'autre à

cure différée, sont comparés. On remarque une amélioration significative des échelles de qualité de vie et de l'état psychologique des curistes dès la quatrième semaine, même si les effets sur leurs capacités physiques restent réduits. La cure thermique ne semble pas avoir modifié l'évaluation motrice objective (score moteur UPDRS), mais diminue cependant les complications de la dopathérapie. Cet état d'amélioration est perceptible jusqu'à la 20<sup>e</sup> semaine. Une cure pour maladie de Parkinson, en tant que maladie chronique, peut être donc prescrite chaque année.

*In fine*, l'étude conclut que l'association d'un séjour thermal aux traitements habituels de la maladie améliore l'état de santé et réduit les coûts du système sanitaire. Les retours des patients sont aussi significatifs : ils plébiscitent l'amélioration de la qualité de vie, le gain de confiance en leurs compétences physiques et psychologiques.

1. Brefel-Courbon C, Desboeuf K, Thalamas C, Galitzky M, Senard JM, Rascol O, Montastruc JL.- Clinical and economic analysis of spa therapy in Parkinson's disease. *Mov Disord.* 2003;18 : 578-84.



### Questions au Dr Christiane Vaugeois, médecin thermal à Ussat-les-Bains

#### Pourquoi proposer des cures dédiées à la maladie de Parkinson ?

L'observation des premiers curistes parkinsoniens par les médecins thermaux, et les témoignages positifs de ces malades concernant l'amélioration de leur état de santé après une cure thermique auprès de leur association de patients, ont amené les établissements thermaux à proposer des séjours dédiés à la maladie de Parkinson et aux syndromes parkinsoniens. L'association « France Parkinson », particulièrement dynamique, a impulsé un partenariat depuis deux décennies avec les stations thermales

orientées en neurologie. Par ailleurs, les kinésithérapeutes des stations ainsi que les différents intervenants se sont formés à l'approche particulière de cette maladie.

#### Quels sont les atouts majeurs de la cure pour les malades parkinsoniens ?

Les atouts tiennent d'abord à la qualité des eaux thermales qui améliorent les principaux symptômes, en particulier la rigidité et le tonus postural. Les soins thermaux ont aussi un effet antalgique sur les douleurs liées à la maladie de Parkinson. Ils ont un effet sur la sensibilité au stress et l'anxiété, qui aggravent les symptômes du parkinsonien, comme l'a montré l'étude STOP TAG (2).

Le deuxième atout majeur tient à la prise en charge spécifique et globale proposée dans le cadre de ces cures dédiées. Elles proposent, outre les soins thermaux, de la kinésithérapie, de la sophrologie, de la gymnastique en piscine, des ateliers loisirs, des conférences. Cette prise en charge holistique montre au malade qu'il possède des capacités motrices, sociales, familiales, auxquelles il a souvent plus ou moins renoncé, qu'il peut restaurer et entretenir. Cela lui redonne confiance et se traduit par une forte amélioration de sa qualité de vie.

2. Salamon R, Germain C, Olié JP et Dubois O. Evaluation de l'efficacité du thermalisme à orientation psychosomatique. *Santé Publique* 2008; 20:105-12.